

**Destinataires**

SOCIETE AGUR (support.agur@agur.fr)  
SIAEP DU SUD CHARENTE (contact@siaepsudcharente.fr)  
MAIRIE DE CHALAIS (mairiechalais@orange.fr)

Délégation Départementale  
de la Charente

Pôle Santé Publique et Environnementale  
Service Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

**Unité de Gestion : SUD AGUR**

<b>Prélèvement</b>	<b>00117157</b>	<b>Commune</b>	<b>CHALAIS</b>
<b>Unité de gestion</b>	0337 SUD AGUR	<b>Prélevé le :</b>	<b>lundi 13 février 2023 à 09h00</b>
<b>Installation</b>	UDI 000403 FONT DES ABIMES	<b>par :</b>	MICHAL FISCHER
<b>Point de surveillance</b>	0000000733 EC. N/O - STE MARIE OU SERIGNAC	<b>Type visite :</b>	D1
<b>Localisation exacte</b>	CHANTIER INERCO- ARRIVEE STATION STE MARIE FONT L	<b>Type d'eau :</b>	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	12,2 °C		25	
Chlore libre	<0,05 mg(Cl <sub>2</sub> )/L			
Chlore total	0,05 mg(Cl <sub>2</sub> )/L			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CHARENTE LDA16, ANGOULEME 1602  
Type de l'analyse : DIST Code SISE de l'analyse : 00121104 Référence laboratoire : 23020900257701

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	>300 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	>300 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<b>INCOMPT. UF</b>		0	Valeur hors références
Entérocoques	<1 UFC/(100mL	0		
Escherichia coli /100ml - MF	<b>INCOMPT. UF</b>	0		Valeur hors limites
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>				
Coloration	<5 mg(Pt)/L		15	
Turbidité néphélométrique	0,15 NFU		2	
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>				
pH	8,1 unité pH		de 6,5 à 9	

**CONCLUSION SANITAIRE ( Prélèvement N° : 00117157)**

Bactériologie non conforme: présence de bactéries coliformes et d'Esch érichia Coli. Présence importante de bactéries aérobies à 22 et à 36°C. Il est demandé de renouveler la désinfection, le rinçage de cette part ie de réseau et de programmer un nouveau contrôle. Analyse hors contrôle sanitaire.

Signé à Angoulême le 20 février 2023  
le Responsable du pôle bi-départemental Santé Environnement  
Vienne et Charente



Philippe VANSYNGEL